



Thématique de l'action :

INFORMATION – COMMUNICATION

Les Mardis de la santé mentale

Territoire de l'action

- Intercommunal (5 intercommunalités)
Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays

Public cible :

Professionnel travaillant auprès des personnes pouvant rencontrer des problématiques de santé mentale issus d'institutions diverses, des champs sociaux, medico-sociaux sanitaire, justice...

Structures porteuses et/ou impliquées :

Le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays Charolais-Brionnais

Financeurs :

L'Agence Régionale de Santé Bourgogne – Franche-Comté dans le cadre du Contrat Local de Santé et le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays Charolais Brionnais

Coût du projet :

Valorisation du temps de travail de la chargée de mission santé et des partenaires qui ouvrent les portes de leur service....

Personne à contacter pour plus d'informations :

Laurianne JUSSEAU
Coordonnateur CLSM du Pays Charolais-Brionnais
Laurianne.jusseau@ch
arolais-brionnais.fr
Tel : 03 85 25 96 42

Objectifs :

- **Améliorer sa connaissance des dispositifs et partenaires présents sur le territoire**
- **Développer le réseau des professionnels en l'élargissant**
- **Favoriser le travail partenarial**

Les Mardis de la santé mentale sont issus de la réflexion de la commission 3 pour apprendre à mieux se connaître et à appréhender mieux les compétences des différents partenaires agissant dans ce domaine et sur ce territoire.

Déroulement de l'action

Le 2e mardi de chaque mois de 13h30 à 15H

- Introduction : Mot d'accueil de la Vice-présidente du Pays en charge de la Santé ou de son représentant (élu, techniciens ou membre du Conseil Local de Santé Mentale...)

Dans la mesure du possible définir l'ensemble des sigles employés

- Présentation en 20 mn :
 - C'est quoi ?
 - Présentation de l'institution (concise)
 - Présentation du service / établissement (les agréments, financements, conventionnements...)
 - les objectifs,
 - textes législatifs de référence
 - les missions
 - des exemples d'actions,
 - le territoire,
 - la répartition géographique si permanence...
 - la mobilité des équipes (à domicile...)
 - les projets à venir (projet institutionnel validé en cours de développement...)
 - partenaires,
 - témoignage d'un usager dans la mesure du possible (intérêt de l'usager)
- C'est qui ?
 - présentation de l'équipe locale
 - des compétences,
 - /ETP...
 - Pour qui ?
 - préciser le public, (âge, problématique...)
 - modalités de l'orientation (ex : Médecin, CDAPH, interne, externe...)
- Visite 5 à 15 mn suivant l'intérêt
- Echanges 40 mn

Résultats :

Retour très positif de l'ensemble des participants, de 10 à 30 professionnels à chaque visite, un planning assez facile à organiser

Perspectives :

Continuer ce dispositif en et notamment développer les visites des partenaires agissant dans le champs de l'enfance jeunesse. Proposer des actions complémentaires visant à explorer un sujet en 3h « les sensibilisations », et accentuer les sessions de stages croisés – vis ma vie 2 professionnels qui sont complémentaires de ces 2 précédents dispositifs